



Route de Caen
14 220 Thury Harcourt
☎ 02-31-79-10-51
Fax: 02-31-79-92-75
Email : hebergement.traspy@orange.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Hébergement

- Les chambres sont composées de 2, 3, 4 ou 6 lits, d'une salle de bain avec lavabo, douche et WC.
- Le centre accueille un minimum de 10 personnes. En cas de groupe inférieur, l'hébergement sera facturé pour 10.
- Les draps housse, taie d'oreiller et couvertures sont compris dans nos tarifs.
- Une location de draps et une option lit fait à l'arrivée sont proposées aux personnes hébergées.
- L'état des lieux et l'inventaire du mobilier et des équipements seront faits à la remise des clés à la fin du séjour.

Entretien

- Le nettoyage des chambres et salles de bains privatives est à la charge de leurs occupants. Un forfait ménage est proposé.
- Les chambres peuvent être occupées à partir de 16H le jour d'arrivée et doivent être libérées à 10H le jour du départ.

Repas

- La pension complète comprend trois repas équilibrés par jour, boissons non comprises.
- Un pique-nique peut être fourni en remplacement du déjeuner, prévenir dès l'inscription.
- Dans le cadre d'une pension complète, l'absence à un repas ne donne lieu à aucune réduction.
- Les horaires de repas sont libres. Ils peuvent être servis par du personnel du centre d'hébergement.
- Les régimes particuliers peuvent être pris en compte à condition de prévenir dès l'inscription.
- La réservation des repas doit être faite au plus tard, une semaine avant l'arrivée du groupe. Tout changement d'effectifs intervenant à moins de 48h avant l'arrivée du groupe ne pourra pas être pris en compte.

Parking

Le parking situé dans l'enceinte du centre est à la disposition des personnes accueillies pour y stationner leurs véhicules, cependant ceux-ci restent sous la responsabilité de leurs propriétaires pour quelque cause que ce soit.

Le parking n'est pas surveillé la nuit.

Conditions de réservation et de règlement du séjour

- Remplir et signer une fiche de réservation et l'adresser à la Communauté de communes de la Suisse Normande avec un chèque d'arrhes (non remboursable), représentant 30% du montant total.
- Cette fiche vous est envoyée signée par retour de courrier, confirmant la réservation.
- L'option de réservation est de 8 jours à compter de la date d'envoi du courrier, au delà, la pré-réservation est considérée comme annulée si nous ne recevons pas les arrhes.
- Le solde et les suppléments éventuels sont à verser dès réception de la facture émise par la Communauté de Communes, après le départ des personnes hébergées.
- Une quittance d'assurance responsabilité civile est à adresser dès l'inscription.
- Une gratuité chauffeur est appliquée pour 30 inscrits (hors scolaires), pour la nuitée
- Scolaires : une gratuité accompagnateur est appliquée par tranche de 10 élèves payants, pour la nuitée.
- Un chèque de caution de 500 € sera demandé à l'arrivée et rendu à la remise des clés, en fonction de l'état des lieux sortant.

Désistement

En cas d'annulation du séjour, quelle qu'en soit la raison, les arrhes restent acquises à la Communauté de communes de la Suisse Normande.

